

Convention pour lieu d'exposition



Le présent document établit la convention entre **IBO** et l'hôte du lieu recevant une exposition photographique.

Nom et prénom de l'hôte :

Nom du lieu ou raison sociale :

Adresse du lieu :

IBO, du fait de son esprit fondateur, est une manifestation bénévole et gratuite, aussi l'hôte d'une exposition s'engage à :

- accueillir gracieusement les œuvres photographiques pour les montrer au public.
- participer à la promotion locale des activités IBO en diffusant la publicité **IBO**,
- être assuré en responsabilité civile pour cet accueil en ce lieu,
- renoncer à tous recours envers les organisateurs de IBO et envers les auteurs des œuvres exposées en cas de sinistres portant sur le lieu, leur gérant ou le public accueilli,

IBO et les auteurs des œuvres exposées renoncent à tous recours envers les hôtes ou leur représentant en ce qui concerne les dommages accidentels pouvant survenir aux œuvres exposées.

L'hôte du lieu est libre d'accepter les œuvres proposées ainsi que leur méthode et moyens d'accrochage.

Noms et signatures :

Pour IBO :

L'hôte du lieu :

Date :

Nom du lieu :
adresse

Nom du gestionnaire responsable :
Téléphone et fax :
Adresse Internet :

Type d'activités prévues ou désirées : expo / diaporama / rencontre - débat / autre : ...

Nom du responsable de l'activité :

Disponibilité (bornes incluses) de / / 201. à / / 201.

Date de décrochage:

Caractéristiques :

- genre de local (hall, escalier, couloir, ...) :
- métrage en mètres disponibles
- en nombre de cadres 30x40 ou en 40x50 :
ou autres :
- nature du support (mur, panneaux immobiles, grilles, ...)
- possibilité d'accrochage :
 - pitons posés ou à poser,
 - rail ou cimaise le long des murs à la hauteur de :
 - au plafond éloigné des murs
- matériel d'accrochage : barre, crochet, filin, ... fourni ou non
- éclairage de type :
- gardé oui non
- horaires d'ouverture
- vernissage fourni par le gestionnaire : oui non
- couverture assurance sur :
 - responsabilité civile,
 - responsabilité sur support,
 - responsabilité sur valeur des œuvres,
- existence publicité autonome : oui non

Thèmes désirés :